

AVIS DE CONCESSION

France : Services de transport routier public Concession de service public pour la gestion du service public des transports collectifs, actifs et partagés de Guadeloupe

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

1 ACHETEUR

1.1 Acheteur

Nom officiel : Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin(SMT)

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale



2 PROCÉDURE

2.1 Procédure

Titre : Concession de service public pour la gestion du service public des transports collectifs, actifs et partagés de Guadeloupe
Description : La présente consultation a pour objet la délégation du service public des transports sur le territoire du SMT. Le SMT regroupait jusqu'au 31 décembre 2024 les deux communautés d'agglomération CAP EXCELLENCE et RIVIERA DU LEVANT. En janvier 2026, le SMT a approuvé l'adhésion de la CA du Nord Basse Terre. Le réseau actuel de transport KARULIS comprend 57 lignes : 6 lignes principales, 31 lignes de proximité, 14 lignes interurbaines, 4 lignes aéroport et 2 navettes, outre 3 lignes weekends et jours fériés. Il comprend également 51 circuits de transport scolaires. 57 lignes sont aujourd'hui exploitées en délégation de service (DSP) (46 lignes dans la DSP initiale + 11 lignes CARL intégrées par l'avenant 7). Le réseau représente 4 733 275 km commerciaux annuels dont 3 498 681 pour les lignes en DSP. Le SMT conduit un projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) dénommé KETI comprenant 3 lignes desservant Baie Mahault, Les Abyemes, Pointe à Pitre et le Gosier. La ligne KETI1 sera mise en service pour le 1er décembre 2028 ; les lignes KETI 2 et 3 pour le 1er décembre 2031. 51 lignes de transport scolaires sont gérées en marchés publics. Le futur contrat de concession globalise tous les services de transport régulier urbains et scolaires et les transports à la demande. Il intègre dès septembre 2027 les lignes à vocation scolaire et ouvertes à tous pour mieux optimiser les moyens et mettre à disposition une offre de transport pour tous. Une restructuration du réseau est attendue pour juillet 2027, permettant d'optimiser les lignes de transport scolaire par fusion avec les lignes régulières, par transformation en lignes secondaires ouvertes à tous (hors primaires), ou encore en enchainant les services, ainsi qu'avec l'intégration de KETI1 en janvier 2029. Il est également prévu une extension du réseau pour intégrer en janvier 2028 les lignes régulières et à la demande et en septembre 2029 les lignes scolaires de la communauté d'agglomération Nord Basse Terre. Le délégataire sera rémunéré par les recettes perçues directement auprès des usagers suivant des tarifs qui seront fixés dans la convention, et par une contribution financière forfaitaire versée par l'autorité délégante en contrepartie des sujétions tarifaires et de service public imposées. Les recettes tarifaires du réseau KARULIS actuel et des lignes de la CANBT (base contractuelle) s'élèvent à 6,95 millions d'euros en 2023, pour un total de charges (chiffre d'affaires) en base (KARULIS actuel + CANBT) de 26,3 MEuros. La valeur estimée indiquée dans le présent avis intègre toutes les options envisagées pour la durée maximale du contrat soit un chiffre d'affaires total de l'ordre de 155 MEuros. S'agissant des véhicules, le SMT met en œuvre actuellement un ambitieux plan de renouvellement de 75 véhicules sur 3 ans dont 25 véhicules livrés en juillet 2026 (commande 20242025). En 2024, le parc s'établit à 214 véhicules nécessaires en exploitation pour le SMT (commande 20242025). En 2024, le parc s'établit à 214 véhicules nécessaires en exploitation pour le SMT, dont 99 véhicules KARULIS (hors 26 véhicules en réserve), 115 véhicules de transport scolaire mis à disposition par les transporteurs interurbains et 3 véhicules fournis par le transporteur pour l'île de la Désirade. Sur les 99 véhicules KARULIS : le SMT met à disposition 50 véhicules dont 45 midibus longs. 45 véhicules sont mis à disposition par le délégataire actuel ou sa filiale, et 4 véhicules sont en location financière par le délégataire. En 2025, 15 véhicules ont été acquis en location financière par le SMT pour le renouvellement du parc et 8 véhicules réhabilités.

Identifiant de la procédure : 1e3f4f5f-8801-46fc-9959-fd55f6585193

Avis précédent : 458662-2025

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature principale du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60112000 Services de transport routier public

Nomenclature complémentaire (cpv) : 50222000 Services de réparation et d'entretien de matériel roulant

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Baie-Mahaut

Code postal : 97122

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires : Des options pourront être demandées aux candidats pour les éléments de la politique des transports que le SMT n'est pas sûr de mettre en œuvre ou pour lesquels il a besoin d'éléments pour prendre sa décision. Il pourra être demandé aux candidats de travailler sur certaines options. 1) Dans le cadre du projet d'autorité organisatrice unique de la mobilité, des EPCI sont susceptibles d'intégrer le SMT durant la procédure : CA Nord Grande Terre, CC Marie Galante, CA Grand Sud Caraïbe. Aussi, des options sont prévues pour intégrer leur territoire. 2) Location de vélos en libservice et de moyenne et longue durée, covoiturage, prolongation de la DSP. Les candidats devront remettre une offre pour chacune des options demandées, dans

les conditions fixées par le dossier de consultation des entreprises.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 200 000 000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Code de la commande publique Procédure régie par les par les art. L. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales et par les art. L. 3121-1 et s. et R. 3121-1 et s. du code de la commande publique. La procédure retenue est de type « ouverte » : les candidatures et les offres sont remises conjointement, dans les conditions fixées au règlement de consultation.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

5 LOT

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Délégation de service public pour la gestion du service public des transports collectifs, actifs et partagés de Guadeloupe
Description : Lot unique, la présente consultation a pour objet la délégation du service public des transports sur le territoire du SMT.

5.1.1 Objet

Nature principale du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60112000 Services de transport routier public

Nomenclature complémentaire (cpv) : 50222000 Services de réparation et d'entretien de matériel roulant

Options :

Description des options : Le contrat aura une durée de 3 ans et 9 mois du 1^{er} avril 2027 à zéro heure au 31 décembre 2030 à minuit. Une option prolonge le contrat de 1 an jusqu'au 31 décembre 2031.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires : Des options pourront être demandées aux candidats pour les éléments de la politique des transports que le SMT n'est pas sûr de mettre en œuvre ou pour lesquels il a besoin d'éléments pour prendre sa décision. Il pourra être demandé aux candidats de travailler sur certaines options. 1) Dans le cadre du projet d'autorité organisatrice unique de la mobilité, des EPCI sont susceptibles d'intégrer le SMT durant la procédure : CA Nord Grande Terre, CC Marie Galante, CA Grand Sud Caraïbe. Aussi, des options sont prévues pour intégrer leur territoire. 2) Location de vélos en liberservice et de moyenne et longue durée, covoiturage, prolongation de la DSP. Les candidats devront remettre une offre pour chacune des options demandées, dans les conditions fixées par le dossier de consultation des entreprises.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2027

Date de fin de durée : 31/12/2031

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 200 000 000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Document de marché

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.egueloupe.com/entreprise/consultation/510021?orgAcronyme=ega1v>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de soumission :

Soumission par voie électronique : Requête

Adresse de soumission : <https://www.egueloupe.com/entreprise/consultation/510021?orgAcronyme=ega1v>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées : français

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variante : Autorisée

Date limite de réception des offres : 30/09/2026 12:00 04:00

Durée de validité des offres : 240 Jour

Conditions du marché :

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Prestation réservée à la profession de transporteur public routier prévue par le code des transports, le décret n° 85891 du 16 août 1985 modifié et le règlement (CE) n°1071/2009 du 21 octobre 2009.

Le candidat ou le groupement de candidats retenu devra s'engager à créer une société dédiée ayant pour seul objet l'exécution du contrat de délégation de service public.

Facturation électronique : Requête

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Solidaire. Les candidats ne peuvent pas agir à la fois en qualité de candidat individuels ou de mandataire d'un groupement, et de membres d'un ou plusieurs autres groupements. Les candidatures et offres sont présentées par un mandataire qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres du groupement.

5.1.15 Techniques

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Guadeloupe

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Guadeloupe

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin(SMT)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin(SMT)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Guadeloupe

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures : Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin(SMT)

Organisation qui traite les offres : Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin(SMT)

8 ORGANISATIONS

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin(SMT)

Numéro d'enregistrement : 25971021800035

Adresse postale : Centre les Acacias Belcourt 1

Ville : Baie-Mahault

Code postal : 97122

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Point de contact : Patrick Rilcy Directeur général des services du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin

Adresse électronique : commandepublique@smt.gp

Téléphone : +33 5 90 60 47 37

Adresse internet : <https://smt.gp/>

Adresse URL pour l'échange d'informations : <https://www.eguadeloupe.com/>

Profil de l'acheteur : <https://www.eguadeloupe.com/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Guadeloupe

Numéro d'enregistrement : 17971000900038

Adresse postale : 34, chemin des Bougainvilliers

Ville : BasseTerre

Code postal : 97100

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.tabasseterre@juradm.fr

Téléphone : 05 90 38 49 00

Télécopieur : 05 90 81 96 70

Adresse internet : <https://guadeloupe.tribunaladministratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : dbc46703-b621-4fb8-9492-2e478fa7c9d0 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/05/2026 12:07 04:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français